Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212900575-20260610-2026_37-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LA FORÊT-FOUESNANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 5 juin deux mille vingt-six à dix-huit heures et trente minutes, en application des articles L2122-7, L2122-7-2, L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de La Forêt-Fouesnant dûment convoqué le jeudi 28 mai deux mille vingt-six.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : COSQUÉRIC Marie-Françoise, LATTANZIO Marie, PERES Patrick, CASTREC Philippe, CHARRAULT Sophie, TUDAL Stéphane, HEUILLARD Pauline, GUIFFES Morgane, RANNOU Guillaume, HOMBURGER Martine, DENIEL Laurent, RIVÉ Clément, DESCHAMPS Gabrielle, D'ABOVILLE Olivier, WAUTERS Lisa, DESCHAMPS Pierre, GOYAT Daniel, BOTTINEAU-BODIVIT Mylène, LE NAY Robert, LABBÉ Ghislaine, GIRAULT Alain.

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : RIVIÈRE David à CASTREC Philippe, KOSMINE Nathalie à TUDAL Stéphane, BLEUZEN Christian à COSQUÉRIC Marie-Françoise, GUILLOU Julie à CHARRAULT Sophie, GOURLAOUEN Anne à GUIFFES Morgane, LAVENANT Philippe à BOTTINEAU-BODIVIT Mylène.

****

Mme Sophie CHARRAULT a été élue secrétaire de séance.

****

2026-37– ADMINISTRATION GENERALE - Désignation des délégués et suppléants du Conseil municipal en vue des élections sénatoriales

Rapporteur : Mme le Maire, M-F COSQUÉRIC

Vu le Code électoral,

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction Nor : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté du 13 mai 2026 de Monsieur le Préfet du Finistère fixant le nombre et les modalités de désignation des délégués et de leurs suppléants au collège électoral devant procéder à l'élection de quatre sénateurs lors du scrutin du 27 septembre 2026,

Madame le Maire rappelle que les conseils municipaux du département du Finistère sont convoqués, par décret du 21 avril 2026 susvisé, ce 5 juin 2026 afin d'élire leurs délégués et suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026.

La Commune de La Forêt Fouesnant doit désigner 15 délégués titulaires et 5 délégués suppléants. Les délégués et suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Tout conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats. Les listes peuvent comprendre un nombre de noms inférieur ou égal au nombre de mandats de délégués et de suppléants à pourvoir. Chaque liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Les conseillers municipaux qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent ni être membres du collège électoral ni participer à l'élection des délégués et des suppléants.

La déclaration de candidature doit contenir le titre de la liste présentée avec les noms, prénoms, domiciles, dates et lieux de naissance ainsi que l'ordre de présentation des candidats.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212900575-20260610-2026_37-DE

Les listes doivent être déposées auprès de Madame le Maire aux dates et heures fixées pour la séance au cours de laquelle le conseil est appelé à élire les délégués et suppléants. Aucun autre mode de déclaration de candidature notamment par voie postale, par télécopie ou par messagerie n'est admis.

Composition du bureau électoral :

Mme Le Maire a indiqué que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres les plus jeunes. Il s'agissait de Messieurs GOYAT Daniel et DESCHAMPS Pierre pour les plus âgés et de Mmes DESCHAMPS Gabrielle et WAUTERS Lisa pour les plus jeunes. La présidence est assurée par Mme Le Maire.

Election des délégués :

Les listes candidates sont :
- « Vivre et Agir Ensemble à La Forêt-Fouesnant »
- « La Forêt, Cap sur l'avenir »
- « La Forêt autrement »

Les listes déposées et enregistrées, Mme le Maire a proposé de procéder à l'élection.

Le vote s'est fait sans débat au scrutin secret.

Les résultats, après vote à scrutin secret, sont :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	27
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombres de suffrages exprimés	27
"Vivre et Agir Ensemble"	21
"La Forêt, Cap sur l'avenir"	5
« La Forêt autrement »	1

Après application du quotient électoral (1,8) et de la plus forte moyenne :

- La liste « Vivre et Agir ensemble à La Forêt-Fouesnant » obtient 12 délégués et 4 suppléants.
- La liste « La Forêt, Cap sur l'avenir » obtient 3 délégués et 1 suppléants
- La liste « La Forêt autrement » obtient 0 délégués et 0 suppléants.

	LISTES		
	Vivons et Agir ensemble à La Forêt-Fouesnant	La Forêt, Cap sur l'avenir	La Forêt autrement
Délégués	Mme COSQUERIC Marie-Françoise	M GOYAT Daniel	
	M. PERES Patrick	Mme BOTTINEAU-BODIVIT Mylène	
	Mme LATTANZIO Marie	M LE NAY Robert	
	M. CASTREC Philippe		
	Mme KOSMINE Nathalie		
	M. TUDAL Stéphane		
	Mme CHARRAULT Sophie		
	M. BLEUZEN Christian		
	Mme HEUILLARD Pauline		
	M. DESCHAMPS Pierre		
	Mme GUIFFES Morgane		
	M. D'ABOVILLE Olivier		

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212900575-20260610-2026_37-DE

Suppléants	Mme HOMBURGER Martine	Mme LABBÉ Ghislaine	
	M. DENIEL Laurent		
	Mme GUILLOU Julie		
	M. RIVÉ Clément		

Les élus désignés délégués et suppléants ont accepté leur désignation.

Le Maire,
M-F COSQUÉRIC